

Lettres & Arts



▪ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

▪ Journées d'Immersion des lycéens

Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

- Études spécialisées
(en Master puis en Doctorat
en Arts du Spectacle)
- Préparation aux concours
d'enseignement (PE, CPE),
de la fonction publique d'État
ou territoriale (catégorie A)
et des écoles supérieures d'Art
- Création scénique
- Professions liées aux struc-
tures culturelles (chargé de
relations publiques, animateur
d'ateliers, journaliste culturel...)
- Métiers de la communica-
tion et des loisirs



LICENCE

Arts du Spectacle

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence «Arts du Spectacle» de l'UFR Lettres & Arts s'adresse aux étudiants désireux de suivre une formation dans les domaines des arts de la scène, du spectacle vivant et du patrimoine culturel immatériel.

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, danse, cirque, marionnette, arts de la rue, formes folkloriques et traditionnelles). Un intérêt particulier est porté sur l'écriture dramatique, l'ethnoscénologie et la création jeune public. La confrontation des connaissances théoriques et des pratiques permet à l'étudiant d'aiguiser son regard et d'approfondir ses connaissances sur l'environnement économique et social des arts du spectacle. Les étudiants sont, par ailleurs, préparés à la gestion des projets culturels et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

La licence « Arts du Spectacle » s'appuie sur le riche réseau culturel et artistique de la région et repose sur de nombreux partenariats.

Sur le site d'Arras, la formation bénéficie de salles réservées aux différentes pratiques artistiques, à la construction du jeu et à la mise en scène. Cet équipement, rare dans une université, permet une initiation au jeu dramatique, au cirque, à l'art de la marionnette, à la danse et à l'écriture de plateau.



LES COMPÉTENCES ACQUISES

L'étudiant titulaire du grade de licence « Arts du Spectacle » témoigne notamment de savoir-faire relationnels (prise de parole, gestion d'un groupe, esprit curieux et ouvert) et de savoir-faire dans l'organisation (autonomie et initiative).

- Analyser et commenter des textes et des créations scéniques
- Rédiger dans une langue correcte et s'exprimer avec aisance
- Situer les principales étapes, les différents mouvements et les grands noms de l'histoire des arts du spectacle
- Prendre la parole et se mouvoir sur une scène
- Manier les nouvelles technologies et les techniques liées au spectacle
- Ouverture d'esprit et de curiosité culturelle
- Organiser une manifestation culturelle

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, théâtre, danse, cirque, marionnette, arts de la rue, formes folkloriques et traditionnelles). La licence propose également des enseignements de diversification et des modules d'aide à la réussite, notamment des unités de technique d'expression, de méthodologie, de langues vivantes, de culture générale, de TICE et de projet personnel.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

L'université d'Artois propose un parcours complet Licence, Master et Doctorat en Arts du Spectacle.

- Le **Master «Arts de la Scène et du Spectacle Vivant»** s'adresse aux étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances en esthétique et théories des arts du spectacle. La voie professionnelle se distingue par une approche de management de projets. Deux stages de trente semaines au total dans une structure culturelle, au sein d'une collectivité ou auprès de créateurs scéniques, visent à faciliter l'insertion dans la vie active.

Débouchés : *Conseillers et collaborateurs auprès des metteurs en scène et des compagnies professionnelles dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de création scénique - Chargés de relations avec le public - Responsables de projet ou de mission dans les collectivités territoriales - Coordinateurs de programmation d'une structure ou d'un événement.*

Une autre **mention en « Muséologie, Muséo-expographie »** vise à former des professionnels capables de concevoir et d'administrer des projets d'exposition dans les musées, les lieux de patrimoine, les collectivités et les entreprises. La formation bénéficie du label « Euralens ».

Débouchés : *Les musées, mais aussi les lieux du patrimoine, les syndicats et communautés de communes, les collectivités, et même les entreprises développent des projets d'exposition. Les cabinets d'ingénierie culturelle, de muséographie, de scénographie, sont également des débouchés possibles pour les étudiants formés en ce domaine.*

Le **Master «Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation»** (MEEF) propose la mention «Premier degré». Ce master est dispensé au sein de l'ÉSPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) Lille Nord de France.

- Les étudiants issus du Master peuvent préparer un **Doctorat en Arts-Arts du spectacle** au sein du laboratoire Textes et Culture EA 4028 (équipe interne « Praxis et esthétique des arts ») de l'université d'Artois et de l'école doctorale SHS Lille Nord de France.

CONTACT

UFR Lettres & Arts
Secrétariat pédagogique Licence
62030 ARRAS CEDEX
Tél. 33 (0)3 21 60 37 23/25
lettres@univ-artois.fr

Formation accessible à tous

